

TRANSPORTS, EDUCATION / JEUNESSE – COVID-19 : MAINTIEN DES CIRCUITS SPÉCIAUX SCOLAIRES POUR LES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES



À la demande de l'Éducation nationale, tous les circuits spéciaux scolaires organisés par le Département seront maintenus du 6 au 10 avril afin de transporter les enfants dont les parents occupent des professions prioritaires. Les établissements scolaires du territoire resteront aussi ouverts et en fonctionnement afin d'accueillir ces enfants.

Créé le: 2/04/2021
- Mis à jour le : 2/04/2021

Assurer la continuité du travail des professions prioritaires

Pour la semaine du 6 avril 2021, suite aux consignes nationales, l'ensemble des établissements scolaires (maternelle, primaire, collège et lycée) resteront ouverts afin d'accueillir les enfants dont les parents exercent des professions dites prioritaires, c'est-à-dire indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Le décret listant les professions prioritaires devrait paraître rapidement. Le Département de Seine-et-Marne a notamment demandé à la préfecture d'inscrire les conducteurs de bus et de cars comme profession prioritaire. Plus d'informations sur [le site de la préfecture de Seine-et-Marne](https://www.seine-et-marne.gouv.fr/) (<https://www.seine-et-marne.gouv.fr/>).

En conséquence, le Département maintient le fonctionnement habituel de l'ensemble des circuits spéciaux scolaires du mardi 6 au samedi 10 avril 2021. À noter : suite au changement de calendrier des vacances scolaires, les circuits spéciaux scolaires ne seront pas en fonctionnement les semaines de 12 au 24 avril 2021.

Une offre de transport étendue aux élèves handicapés

Les services du Département travaillent également avec les entreprises exerçant le transport des élèves handicapés, afin d'ajuster l'offre à la demande. Par ailleurs, Île-de-France Mobilités ajuste l'offre sur les lignes régulières dont la vocation principale concerne le transport des élèves : les porteurs de la carte Imagine R sont invités à se référer aux sites internet de l'autorité organisatrice et des transporteurs concernés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Communiqué de presse - Le Département maintient les circuits spéciaux - le 02/04/2021.pdf PDF - 614.31 Ko
(/sites/default/files/media/downloads/communique-de-presse-le-departement-maintient-les-circuits-speciaux-le-02042021.pdf)